

MODALITÉS D'ADHÉSION ET TARIFS

Saison 2026–2027

Inscriptions au club

Inscriptions en ligne à partir du 15 octobre 2026 sur le site SportsRegions.

Permanences au 146 avenue de la Boisse à Chambéry : tous les lundis du 2 novembre au 14 décembre 2026 inclus de 17 h à 18 h 30, hors lundi 16 novembre.

Bourse aux skis, salle Jean-Duclos, centre de loisirs SNCF du Biollay : samedi 14 novembre de 9 h à 19 h et dimanche 15 novembre de 9 h à 15 h.

Permanence à Saint-Pierre-d'Albigny : mardi 17 novembre 2026, de 16 h 45 à 19 h, à l'Accueil touristique, place de l'Europe.

Procédure d'inscription (à faire dans cet ordre)

1. Remplir le formulaire d'adhésion en ligne sur le site du club : <https://skisnowuscc.sportsregions.fr/adhesion/>
2. Régler les activités auprès du club lors d'une permanence ou de la bourse aux skis.
3. Valider et payer la Licence Carte-Neige depuis l'Espace licencié FFS, en sélectionnant « SKI SNOW US DES CHEMINOTS CHAMBERIENS » à Chambéry. <https://monespace.ffs.fr/>
4. Attendre la confirmation de validation de la licence par le club. La validation définitive clôture l'inscription.

Pour un renouvellement de forfait saison Margériaz, fournir le numéro du forfait détenu (que vous aurez préalablement retrouvé !). Pour une première demande, transmettre une photo d'identité au format JPEG sur fond blanc. Pour un forfait bambin, transmettre également un justificatif d'âge.

Ne pas créer une nouvelle licence en cas de difficulté avec une ancienne licence dirigeant ou compétiteur : contacter le club.

Tarifs des sorties du mercredi Ski et Snow – enfants et adolescents

Transport	Forfait	Passage de niveau FFS + insigne	Tarif saison
Bus	Forfaits pour les 10 mercredi	Inclus	280 €
Bus	Avec Option Forfait saison	Inclus	325 €
Bus	Forfait bambin <i>pour les moins de 6 ans au 20/12/26</i>	Inclus	210 €
Bus	Forfait personnel <i>Forfait Bauges, forfait pris via l'école...</i>	Inclus	180 €

Les tarifs couvrent 10 sorties + le passage d'étoiles et l'insigne, remise en fin de saison.

Le tarif standard de 28 € par sortie se décompose en 6 € d'accompagnement, 10 € de forfait et 12 € de transport.

Le forfait bambin concerne les enfants de moins de 6 ans au 20 décembre 2026. Un justificatif d'âge et une photo d'identité sont nécessaires. En cas de repli vers une autre station, un complément de 10€ pourra être demandé.

En cas de forfait saison, le supplément inclus dans les tarifs ci-dessus est de 45 €. En cas de repli vers une autre station, un complément de 10€ pourra être demandé aux titulaires d'un forfait saison.

Réductions possibles pour les enfants arrivant en voiture.

Réduction famille à partir de trois enfants : 15 € par enfant, hors conventions.

Le club proposera à tarif préférentiel (prix coutant estimé, avec les réductions et partenariats du club) :

- Une sortie Ski Jeune Défi le 6 Mars 2027 pour les enfant ayant acquis le niveau 2^e étoile
- Une sortie Famille en fin de Saison, à Margériaz, aux Karellis ou aux 7 Laux en fonction des conditions météo.

Pack compétition ski alpin – enfants et adolescents

Formule	Tarif
Mercredi avec bus + dimanches et vacances + courses + forfait saison	425 €
Dimanches et vacances + courses + forfait saison (hors sorties du mercredi)	245 €

Le pack compétition comprend 120 € pour l'accompagnement des dimanches et vacances, les minibus et les courses. Le forfait saison compétiteur est obligatoire et fixé à 115 €. Une casquette du club, au prix de 10 €, est obligatoire et incluse dans les formules concernées.

Veste du club : 115 € neuve (coût total 230€, 50% de prise en charge par le club), obligatoire pour les compétiteurs. Le rachat direct entre familles est possible.

Pour les compétiteurs mineurs, une Licence Carte-Neige compétition avec assurance PRIMO au minimum est obligatoire.

Ski de fond Adultes

Activité	Précision	Tarif
Cours de ski de fond – adultes / adolescents accompagnés	5 samedis, cours de 2 h, classique ou skating, hors transport	60 €

La prise de licence FFS n'est pas obligatoire pour les skieurs de fond qui ne pratiquent pas la compétition, les cours étant dispensés par des moniteurs ESF. L'adhésion sera payée en même temps que les cours.

Adhésions pour tous, Forfait Saison Bénévole

Activité	Précision	Tarif
Adhésion club	Loisir, à prendre directement sur le site FFS avec la licence, sauf skieurs en ski de fond non compétiteurs.	20 €
Adhésion famille	+ 2 adhérents de la même famille en loisir uniquement, à prendre directement sur le site FFS avec la licence.	40 €
Adhésion bénévoles et compétiteurs	Compétition, à prendre directement sur le site FFS avec la licence	5 €
Forfait saison bénévole	Sous conditions de présence à 5 sorties sur 10 minimum	145 €

Licence Carte-Neige FFS 2026–2027

Catégorie jeune : personne née en 2012 ou après. Catégorie adulte : personne née en 2011 ou avant.

La Licence Carte-Neige est prise et payée directement par l'adhérent sur le site de la FFS. Une Licence Carte-Neige validée par le club ne peut pas être annulée ni remboursée. L'adhésion au club est payée sur le site FFS en même temps que la prise de licence.

Type	RC seule	PRIMO	MEDIUM	OPTIMUM
Loisir jeune	43,80 €	60,30 €	71,90 €	92,30 €
Loisir adulte	49,40 €	65,90 €	77,50 €	97,90 €
Loisir famille	153,60 €	210,60 €	250,60 €	320,60 €
Dirigeant	60,00 €	76,50 €	88,10 €	108,50 €
Compétiteur jeune	73,40 €	89,90 €	101,50 €	121,90 €
Compétiteur adulte	103,90 €	120,40 €	132,00 €	152,40 €

Dispositif « Ma 1ère Licence FFS by Decathlon »

Le dispositif est maintenu pour la saison 2026–2027. Decathlon offre une réduction de 10 € aux 7 000 premières nouvelles Licences Carte-Neige FFS éligibles. Conditions : être né en 2016 ou après et ne jamais avoir été titulaire d'une Licence Carte-Neige. Si les conditions sont remplies, la réduction est appliquée lors de la validation en ligne. Les magasins Decathlon ne gèrent pas le dispositif.

Moyens de paiement et aides acceptés

- Mode préférentiel : Virement bancaire en indiquant le nom et le prénom du ou des enfants. Un règlement unique est demandé.
- Carte bancaire lors de la bourse aux skis uniquement. Le club paye des commissions sur ce mode de règlement.
- Chèques, jusqu'à trois chèques encaissés en janvier, février et mars.
- Pass'Sport CAF, carte OKAY Savoie et Pass Région Jeunes Auvergne-Rhône-Alpes, sur présentation des justificatifs nécessaires.
- ANCV Connect. Le club paye des commissions importantes sur ce mode de règlement.

Les Coupons Sport et les Chèques-Vacances ANCV papier ne sont pas acceptés.

Enfants d'agents SNCF

La participation du CASI est applicable selon la convention en vigueur. Le lieu principal d'affectation indiqué sur la fiche de paie de l'agent doit se situer sur le territoire du CASI de Chambéry : Ain, Isère, Savoie ou Haute-Savoie. La dernière fiche de paie et le bulletin remis par le club sont demandés lors du règlement au CASI. Etapes 1 à 4 de la procédure d'inscription à réaliser, venez récupérer le bulletin lors de la bourse ou d'une permanence, ce bulletin est à transmettre au CASI pour pouvoir réaliser le paiement de l'activité.

Pour les enfants venant en voiture, disposant d'un forfait personnel ou relevant du tarif bambin, le traitement du différentiel est effectué conformément aux règles du CASI et aux indications portées sur la fiche comptable du club.

Enfants d'agents des IEG (EDF, RTE, Enedis...)

La participation de la CMCAS est applicable selon la convention en vigueur. L'inscription + paiement se font via le site <https://mesactivites-pays-de-savoie.ccas.fr/38-jeunesse> entre le 15 Octobre et le 14 Novembre. Seule l'étape 1 de la procédure d'inscription ci-dessus est à réaliser en ligne après confirmation par la CMCAS du paiement de votre activité. La Licence est prise payée via la CMCAS et donc prise directement par le club (et non pas vous). Venez nous rencontrer à la bourse pour préparer votre saison !

Pour les enfants venant en voiture, disposant d'un forfait personnel ou relevant du tarif bambin, le traitement du différentiel est effectué conformément aux règles de la CMCAS et aux indications portées sur la fiche comptable du club.

Informations importantes

- La validation de la Licence Carte-Neige concrétise l'adhésion. Une validation tardive peut être refusée si les effectifs sont complets.
- Sans Licence Carte-Neige valide, le forfait saison Margériaz ne peut pas être émis.
- Les bénévoles encadrant les enfants font l'objet du contrôle d'honorabilité prévu par la FFS. Les données saisies doivent correspondre exactement à l'état civil.
- En cas d'oubli de forfait saison, le montant de la sortie (10€ mercredi, 15€ week-end/vacances) sera facturé aux parents. En cas de perte de support de forfait saison après son chargement, le montant de remplacement du support du forfait (5,5€) sera facturé aux parents.
- Les Informations sur les sorties du mercredi sont à retrouver dans le document : « Infos Sorties du Mercredi 2026-2027 ».

Notez les dates !

Début de la saison

- **Jeunes compétiteurs** : lancement de la saison au début des vacances de Noël, les 19 ou 20 décembre 2026, sous réserve de l'ouverture de la station.
- **Sorties du mercredi** : première sortie le 6 janvier 2027.
- **Ski de fond adultes** : cinq samedis, première sortie le 9 janvier de 9 h à 11 h. Fin le 6 février 2027.

Sorties et événements

- **Ski Jeune Défi** : samedi 6 mars 2027 à Margériaz, sur invitation, pour les enfants ayant obtenu au minimum la 2e étoile.
- **Journée familles optionnelle** : prévue en fin de saison, sous réserve de confirmation, le dimanche 28 mars 2027. La station, les modalités et le tarif seront communiqués ultérieurement.

Clôture de la saison

- **Assemblée générale et remise des médailles** : samedi 22 mai 2027, dans un format festif.